



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT (arrivée à 20h05), Céline PORTOLES (arrivée à 19h15), Céline PARIS, Clémence HARNIST (arrivée à 19h50), Romain BELIGAT,

Absents excusés : Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean-Louis MANGIN), Justin SAFFROY,

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN,

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2024

Délibération n°2024-23 examinée le 28 mai 2024 – Approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 09 avril 2024 - Approuvée

Délibération n°2024-24 examinée le 28 mai 2024 – Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie 2024 – Approuvée Le conseil municipal décide à l'unanimité : DE RETENIR la société ETPB, La Bergerie – Route de Chevannes 89240 VILLEGARDEAU, pour un montant de 85 000.00 € HT pour la réfection de voirie du CV3 allant du CV6 à la RD22 et 44 170.00 € HT pour la partie allant du CV6 à la RD965 , pour un montant de 8 163.70 € HT pour la réfection de la chaussée au Bois l'Abbé CV6 et pour un montant de 6 350.00 € HT pour le reprofilage de la chaussée de l'avenue du Val de Baulche.

- **Délibération 2024-24 retirée après demande du service de légalité de la préfecture**

Délibération n°2024-25 examinée le 28 mai 2024 – Choix de l'entreprise pour les travaux de réfection de la toiture de l'église et le remplacement des ouvrants du sous-sol de la mairie- Approuvée

Le conseil municipal décide à l'unanimité

- DE RETENIR l'entreprise A vos Mesures, 30 rue Paul Defrance 89130 TOUCY pour un montant de 3 817.31 € HT pour le remplacement des ouvrants du sous-sol de la mairie.

- DE RETENIR l'entreprise Yonne Couverture, 14 rue Vieux Poux la Levée – 89110 SAINT MAURICE THIZOUAILLE pour un montant de 13 750 € HT pour réfection de la toiture de l'église.

Délibération n°2024-26 examinée le 28 mai 2024 – Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps complet - Approuvée Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** à l'unanimité des membres présents **d'adopter** la proposition du maire de créer un emploi d'adjoint technique permanent à temps complet à raison de 35 heures par semaine, à compter du 01 octobre 2024.

Délibération n°2024-27 examinée le 28 mai - Tirage au sort des Jury d'assises 2024 - Approuvée

484 – MALTETE Laurent

575 – NOYEMIAN Joel

010 – AMIOT Damien

Délibération n°2024-28 examinée le 28 mai - Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) relatif aux développements des projets photovoltaïques au sol, en ombrière et en toiture - Approuvée



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Le Conseil municipal à l'unanimité

-Décide le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI)

- **Intègre** les parcelles mentionnées dans l'AMI : Ecole Maternelle parcelle n° AC141 -Bibliothèque parcelle n° AC442 -Salle multisport parcelle n°AD53

- **De donner mandat** à la Communauté de l'Auxerrois qui est chargée de publier l'AMI et d'effectuer la négociation avec les candidats.

Délibération n°2024-29 examinée le 28 mai - Avance de trésorerie remboursable du Budget Principal au Budget Lotissement- Approuvée

Le conseil municipal à l'unanimité, **Décide** d'accorder une avance remboursable du budget principal au budget lotissement, année 2024, d'un montant de 50 000 € (cinquante mille euros). Elle sera portée au débit du compte 27938 « Autres créances immobilières » du budget principal et au crédit du compte 168741 « Autres dettes » du budget annexe : Lotissement Clos St Jean, **Dit** que l'avance remboursable est prévue pour une durée de 1 an, toutefois, un remboursement anticipé partiel ou total est possible si le niveau de commercialisation des opérations le permet ou si la commune décide de mobiliser des finances externes.

AUTRES POINTS ABORDES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SEANCE

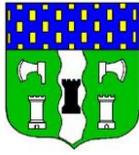
Le maire rappelle que lors de la séance du 16 septembre 2020, le conseil municipal lui a donné délégation pour réaliser une ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 100 000 € par année civile. Il informe les conseillers, si besoin est, qu'il souscrira une ligne de trésorerie pour le budget lotissement d'ici la fin de l'année.

- Informe que le SDEY va procéder au changement des points lumineux en LED avenue du Val de Baulche et changer les têtes des lampadaires en casquette de couleur
- Signale que des travaux supplémentaires vont devoir être réalisés au futur lotissement afin d'évacuer le trop plein des eaux pluviales
- Demande au conseil de réfléchir à l'endroit où pourra être installé le cadeau fait par nos amis de Bekond à la Pentecôte. Il signale que par sécurité celui-ci a été entreposé pour le moment à l'atelier.
- Organisation des élections européenne : les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin à la salle des fêtes de 8h à 18h. Les permanences seront assurées par les élus et des électeurs de la commune.

Tour de table

Romain BELLIGAT - signale des bruits gênants les Week end

Céline PARIS – demande où en est la commande des films pour la protection des portes et fenêtres du Centre de loisirs. Les films ont été commandés.



MAIRIE DE VILLEGARDEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité - Fraternité

Céline PORTOLES demande la pose d'un point lumineux au city stade et l'installation éventuel des filets de basket

Séverine TROMPARENT – signale le non ramassage parfois des bacs de collecte rue du petit bois. Une surveillance sera faite pour s'assurer de la régularité des relèves et du maintien éventuel des containers.

Gérard NIMSGERN – signale la présence de ragondins dans le bassin d'orage des Champsbleaux. La personne de la commune habilitée à piéger sera informée.

- Remercie la commune pour les travaux d'électricité qui vont être réalisés dans leur local de stockage .

Jean Pierre SINDONINO – demande des nouvelles des voies cyclables, M Barberet répond qu'il n'a pas encore de nouvelles

- Demande que soit remblayé le chemin du Tacot et ces abords. Contact à prendre avec la commune de Chevannes.

Jean Louis MANGIN – demande quand va rouvrir le commerce, M Barberet répond que normalement celui-ci est fermé jusqu'au 30 juin.

Florence CAPITAIN - informe que le prochain conseil d'école a lieu le 17 juin,

- explique que la nouvelle posture Vigipirate « été automne 2024 » est activé depuis le 07 mai dernier et que la kermesse qui se déroule le 28/06 sera soumise a certaines règles de sécurité (grille de l'école fermée durant l'évènement) . M Barberet propose un vigil de sécurité.
- Informe que le programme pour les vacances d'été au Centre de Loisirs est en cours
- Informe que l'agence mobile d'AUX'M Le Bus sera sur la commune les samedis 22 juin et 13 juillet de 9h30 à 12h30 pour que les familles puissent venir chercher les cartes de transports scolaires ou inscrire leurs enfants si cela n'est pas déjà fait. Elle signale qu'il y aura un léger changement d'horaire et de trajet des bus scolaires.

Elisabeth NOYEMAIN – a demandé des idées d'articles pour le Vill'info du 1^{er} semestre

Dominique MOREL – signale qu'il va falloir mettre en sécurité le bassin du Lavoir, un devis a été demandé et qu'il faudra prévoir l'aménagement du site pour l'inauguration.

- Signale que la sonnette filaire pour le centre de Loisirs est en commande.

Fin de la séance à 21h40